

Communiqué

Jeudi 22 avril 2010

Réduire les risques systémiques : une approche globale est nécessaire

Au sujet du rapport intermédiaire de la commission d'experts

economiesuisse soutient la Confédération dans ses efforts en vue d'adopter des mesures adéquates afin de réduire les risques macroéconomiques inhérents à des entreprises d'importance systémique. La commission d'experts fédérale concernée a déjà bien avancé dans ses travaux. Même si la Suisse a pris des mesures relativement incisives en comparaison internationale, la nécessité de mesures complémentaires est incontestée. Cependant, il convient d'attendre le rapport final de la commission avant de démarrer le processus législatif. Pour la suite de ses travaux, la commission doit en particulier tenir compte des conséquences sur l'économie dans son ensemble.

Dans le rapport intermédiaire qu'elle a présenté aujourd'hui, la commission d'experts instituée par le Conseil fédéral propose plusieurs mesures en matière de fonds propres, de liquidité, de répartition des risques et d'organisation. Elle souhaite par ailleurs faciliter la levée de fonds propres par les banques dans la perspective de situations de crise. Le rapport intermédiaire contient déjà des propositions relatives à des modifications de loi possibles. Le rapport final ne sera prêt qu'en automne.

Les plans de sauvetage étatiques nuisent à la crédibilité de l'économie de marché. C'est pourquoi il convient, dans l'intérêt de l'économie dans son ensemble, de minimiser les risques inhérents à des entreprises d'importance systémique. La nécessité d'une intervention est incontestée. Il s'agit maintenant d'examiner des mesures concrètes dans les domaines identifiés par la commission sur le plan de l'efficacité, de l'efficience et des effets secondaires. Cette évaluation doit être réalisée dans une optique large prenant en compte l'ensemble de l'économie. Il convient en outre d'examiner l'effet cumulé des différentes mesures et de prendre en considération le contexte mondial et les évolutions internationales. En particulier dans la situation économique actuelle, les mesures ne doivent en aucun cas entraver l'accès au crédit ni à d'autres services fournis par les établissements financiers à l'économie réelle.

Compte tenu de la complexité du sujet, il convient d'attendre le rapport final avant de démarrer le processus législatif. economiesuisse soutient les travaux passés et futurs de la commission d'experts. Il s'agit désormais d'approfondir certaines problématiques et de concrétiser des solutions. economiesuisse se soucie particulièrement des conséquences des différentes mesures sur l'économie réelle, c'est-à-dire sur les entreprises industrielles et celles du secteur tertiaire. Les discussions menées au sein d'un groupe de travail interne de l'organisation, dans lequel toutes les branches concernées sont représentées, le sont également dans une optique large prenant en compte l'ensemble de l'économie.

Pour toutes questions :

Cristina Gaggini, directrice romande, tél. 078 781 82 39, cristina.gaggini@economiesuisse.ch